

RESSOURCES HUMAINES ANGLO-SAXONNES

CULTURES, RÈGLES, PRATIQUES DES RH ET DU DROIT DU TRAVAIL
ANGLO-SAXONNES

Nos consultants, bénéficiant tous d'une expérience terrain confirmée, sont prêts à échanger sur vos problématiques, pour vous apporter une réponse parfaitement adaptée à vos attentes.

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION

Les ressources humaines dans un contexte anglo-saxon

- > Quelles sont les pratiques en matière de RH anglo-saxonnes ?
- > Les origines du droit du travail anglo-saxon
- > Législations, directives et loi statutaire selon le pays
- > Les enjeux de l'adaptation à une réglementation très différente
- > L'impact de la culture sur le mode de management en ressources humaines
- > Les concepts-clés des ressources humaines anglo-saxonnes

La diversité et la non-discrimination en entreprise

- > Respecter et promouvoir le principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines liés à l'embauche, la formation, l'avancement de carrière
- > Santé et sécurité au travail

Identifier les pratiques des ressources humaines anglo-saxonnes et droit du travail anglo-saxon

- > La culture organisationnelle et l'application des pratiques en ressources humaines
- > La réglementation en vigueur concernant la durée du travail, les congés, les absences
- > Les conventions collectives et accords d'entreprises

Les techniques de recrutement anglo-saxon

- > L'environnement juridique et la relation contractuelle
- > Les différents types de contrats de travail
- > Les annonces et le droit du travail
- > Le curriculum vitae en anglais et les points à retenir

L'entretien et les questions interdites

- > La liste de questions interdites lors d'un entretien d'embauche
- > Analyser un contrat de travail en anglais
- > Les obligations contractuelles et clauses particulières
- > La sélection et l'implication de l'employeur
- > La lettre d'une offre d'emploi
- > La période d'essai

Apprécier et évaluer les performances

- > Les entretiens annuels et le contrat d'objectifs
- > Les risques juridiques à ne pas sous-estimer

La rémunération et la performance

- > Le paie variable et les avantages en nature
- > Les salaires et traitements des salaires
- > Les minima sociaux
- > Les heures supplémentaires
- > Les congés payés et les RTT

La rupture du contrat et les conséquences de séparation

- > La procédure : les avertissements disciplinaires et le licenciement
- > La fin du contrat : la démission, le départ négocié
- > Le plan social et les droits des salariés
- > Le préavis
- > L'entretien de sortie
- > Les risques juridiques et les litiges

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Une vision claire et synthétique de la réglementation et des procédures des ressources humaines anglo-saxonnes
- Un panorama complet des bases de la réglementation en vigueur en ressources humaines et en droit du travail anglo-saxon
- Une formation permettant de dialoguer plus efficacement avec vos interlocuteurs RH dans vos filiales à l'étranger

INFORMATIONS ET ÉTUDE PERSONNALISÉE :

Tél : 02 43 23 59 89 - Fax : 02 43 23 59 82 - intra@gereso.fr



DURÉE INDICATIVE 2 jours



VOTRE CONTEXTE

Le Royaume-Uni et les États-Unis comptent de nombreuses filiales d'entreprises françaises ou internationales. L'environnement réglementaire et les pratiques attachées à la gestion du personnel dans ces entités soulèvent de nombreuses questions : Quand doit-on appliquer le droit du travail anglo-saxon ? Quels sont les "best practices" en RH ? Quelles sont les réelles différences en RH et droit du travail entre la France et les pays anglo-saxons ?



OBJECTIFS

- Comprendre la culture des ressources humaines anglo-saxonnes pour travailler en toute légalité.
- Appréhender les spécificités en droit du travail du Royaume-Uni et des États-Unis.
- Identifier les différences en ressources humaines françaises et anglo-saxonnes.
- Acquérir une meilleure compréhension de vos partenaires RH anglo-saxons.



PROFIL DES PARTICIPANTS

Directeur des ressources humaines, responsables des ressources humaines, juriste d'entreprise, représentant du personnel. Tout dirigeant ou manager, responsable des salariés ou chef d'équipe dans une filiale en pays anglo-saxons



PRIX, LIEU ET DATES

Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.

Réf : **02YRRH**